

## DOSSIER DE PRESSE

# LA MAISON DE SANTÉ DES HAUTS DE SAINT-AUBIN OUVRE SES PORTES



---

**Relations presse Ville d'Angers :** Corine Busson-Benhammou

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

[corine.busson-benhammou@ville.angers.fr](mailto:corine.busson-benhammou@ville.angers.fr)

## Sommaire

<b>UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE : POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTE</b>	<b>p 2</b>
<b>UNE PREMIERE EN MILIEU URBAIN DANS LES PAYS DE LA LOIRE</b>	<b>p 3</b>
<b>LE COLLECTIF SANTE DES HAUTS DE SAINT-AUBIN</b>	<b>p 4</b>
<b>UN COFINANCEMENT PUBLIC/PRIVE</b>	<b>p 4</b>
<b>LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION MEDICALE ET PARAMEDICALE : LA REGION ACCOMPAGNE LA REALISATION DE MAISONS DE SANTE</b>	<b>p 5</b>
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	<b>p 7</b>

## **UNE MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE : POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTE**

Les maisons de santé pluriprofessionnelles sont constituées par des professionnels médicaux (médecins, sages-femmes, dentistes...) et des auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes...). Elles peuvent associer des personnels médico-sociaux (assistants sociaux...) et collaborer avec des professionnels de santé ou des associations extérieures. Ces professionnels élaborent ensemble un projet de santé. Ils assurent des soins de premier recours. Ils peuvent participer à des actions de prévention et d'éducation pour la santé dans le cadre de leur projet de santé. La loi Hôpital Patient Santé Territoire a fait des maisons de santé pluriprofessionnelles la structure de premier recours dans notre système de soins. Ces équipements sont une solution pour favoriser et pérenniser une offre de soins sur un territoire. Ils nécessitent une dynamique territoriale fondée sur la rencontre entre le projet de professionnels de santé et celui d'une politique municipale.

La maison de santé est intégrée au milieu d'un quartier en très forte mutation. En effet, le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin est en plein essor. Avec l'aménagement des plateaux de la Mayenne et des Capucins, la construction d'équipements majeurs tels que le tramway, la construction du centre aqualudique Aqua Vita ou encore la nouvelle Cité éducative Nelson Mandela, une nouvelle ville se développe ici. Logements, équipements et services, environnement : tout est pensé pour bâtir un quartier où la qualité de vie sera privilégiée.

**La Maison de santé des Hauts de Saint-Aubin** est intégrée au sein d'un ensemble architectural bâti par Angers Loire Habitat, office public HLM. 44 logements locatifs et 150 logements étudiants, une pharmacie et un laboratoire d'analyses médicales composent l'ensemble.

Sur près de 690 m<sup>2</sup>, elle comprend :

- Un secteur de soins sur 450 m<sup>2</sup>
- Un secteur de prévention et de promotion de la santé sur 240 m<sup>2</sup>

### **L'offre de soins actuelle :**

- Des consultations médicales
- Des soins infirmiers
- Des soins en kinésithérapie et ostéopathie
- Une consultation d'orthophonie
- Une permanence vaccination tous les lundis de 17h à 18h
- Une permanence de psychologue le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 14h à 17h, sauf pendant les vacances scolaires
- Des permanences d'acteurs de prévention pour des suivis individuels

### **Un espace prévention et promotion de la santé :**

- Des informations sur les démarches et les acteurs du domaine de la santé
- Des animations sur la prévention et la promotion de la santé organisées par le **Collectif santé** du quartier
- Des expositions permanentes

## UNE PREMIERE EN MILIEU URBAIN DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP), qui regroupent dans un cadre d'exercice libéral des professionnels médicaux et paramédicaux, se développent un peu partout en France. Dans un contexte de crise de la démographie médicale et d'inégalité de répartition géographique de l'offre de soins, cette forme d'organisation est perçue comme un moyen de maintenir une offre de santé suffisante sur le territoire, moderne et de qualité, tout en améliorant les conditions d'exercice des professionnels. En 2010, le gouvernement a lancé un programme national visant à accélérer la mise en place des MSP avec la construction, d'ici 2013, de 250 établissements supplémentaires.

### Une logique ancrée à Verneau

Le quartier Verneau est né dans les années 50 pour reloger les habitants de logements insalubres de la Doutre et du Centre Ville. Il a ensuite accueilli des personnes venant du Maghreb, des familles de gens du voyage souhaitant se sédentariser et différentes populations compte tenu du coût faible des loyers. S'érige alors **un quartier riche d'habitants aux modes de vie et cultures différents**.

En 1980, se crée un cabinet médical composé de deux médecins et d'une secrétaire. Il prône **une prise en charge globale du patient** dans la dimension physique, psychique et sociale. Le secrétariat favorise l'accès aux soins des habitants en leur facilitant les formalités administratives. Le cabinet connaît des évolutions tant du côté des professionnels que du lieu d'exercice mais avec toujours une constante : **une médecine où l'histoire personnelle et familiale du sujet est déterminante, où la relation médecin-malade est privilégiée et où le suivi se fait dans la durée**.

**Les réalités socio économiques du quartier sont à mettre en lien avec les inégalités sociales de santé et le renoncement à des soins pour des raisons économiques (déclarés par 15/% de la population en France). C'est fort de ce constat que le Dr Céline Moreau a choisi de prendre la relève du cabinet en 2008, avec deux autres confrères, les Dr Pichon et Dufour.**

En 2009, la situation de l'offre de soin sur le quartier est fragile. Après le départ d'un cabinet de kinésithérapie, restent le centre de soins infirmiers situé dans les locaux de la maison de quartier et le cabinet médical. **Les professionnels ont la volonté de rester sur le quartier** et de travailler plus en équipe, de façon partenariale. Ils rejoignent en cela **l'engagement de la Ville d'Angers de développer l'offre de santé et de faciliter l'accès à la santé pour tous les habitants de ce quartier en pleine métamorphose**.

Fin 2009, **le Collectif santé** réalise une enquête auprès des habitants sur la santé mais aussi sur leurs attentes vis-à-vis d'une maison de santé. Il en émerge fortement la volonté d'un **lieu unique** qui regrouperait les acteurs médicaux, paramédicaux et sociaux, un lieu également pour y trouver des groupes de paroles et d'écoute.

## LE COLLECTIF SANTE DES HAUTS DE SAINT-AUBIN

Le Collectif santé est une instance qui rassemble des professionnels et des habitants du quartier pour échanger autour de thématiques de santé et mettre en place des actions dans le quartier et à la **Maison de santé**.

Il est un lieu de ressources et d'expression pour les professionnels comme pour les habitants.

Il regroupe :

- Des professionnels du quartier dans les domaines de la santé, du social, du médico-social et de l'éducatif.
- Des habitants du quartier désignés pour un an : deux représentants d'association d'habitants sont actuellement présents.
- Des membres bénévoles d'associations présentes sur le quartier :

Le Collectif santé est animé par la Ville d'Angers, une infirmière de la direction Santé publique et le chef de projet du pôle territorial. Il se réunit environ une fois par trimestre.

**Pour rejoindre le Collectif santé :**

**Maison de santé des Hauts de Saint-Aubin**

**9 rue Marie-Amélie Cambell - Tél. : 02 41 34 74 24**

## UN COFINANCEMENT PUBLIC/PRIVE

La Maison de santé des Hauts de Saint-Aubin a bénéficié d'un cofinancement de la Ville d'Angers, du Conseil Régional des Pays de la Loire, de l'Agence Régionale de Santé et de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Coût total : 1.3 million d'euros.

- Conseil Régional des Pays de la Loire : 300 000 € > investissement immobilier
- Agence Régionale des Pays de la Loire, 94 460 € et Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances : 74 000 €  
> équipements en informatique, téléphonie et achat de mobiliers

Les coûts de fonctionnement sont pris en charge pour le secteur des soins par le cabinet médical et pour le secteur prévention et promotion de la santé par la ville d'Angers.

La démographie des professionnels de santé est une problématique au croisement de la santé et de l'aménagement du territoire : un territoire sans professionnel de santé n'attire ni population, ni entreprise. L'accès aux soins est aujourd'hui fragilisé par la disparition progressive des professionnels de santé sur certaines parties du territoire régional alors qu'il s'agit de faire face au vieillissement de la population et au développement des pathologies chroniques.

Afin de maintenir des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire régional et d'inciter des jeunes à s'y installer, la Région des Pays de la Loire soutient et accompagne la création de maisons de santé.

Celles-ci offrent aux professionnels de santé un cadre d'exercice regroupé permettant de rompre l'isolement qu'ils peuvent connaître en cabinet isolé et de mutualiser les moyens. Les maisons de santé permettent également aux professionnels des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux de mieux coordonner leur action et ainsi d'améliorer la prise en charge globale des patients et d'assurer la continuité des soins. Des actions de prévention et promotion de la santé peuvent y être proposées à la population.

## Qu'est-ce qu'une maison de santé ?

- Une maison de santé est un mode d'organisation entre des professionnels de santé de différentes disciplines (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, podologues...) regroupés sur un ou plusieurs sites. Ces professionnels formalisent un projet de santé. Peuvent également s'associer au projet de santé des structures sociales et médico-sociales (CLIC, associations,...)
- La maison de santé s'intègre dans une approche territoriale :  
En organisant l'offre de santé sur le territoire elle doit permettre sa pérennisation.
  - Les professionnels de santé adhèrent à un projet de santé commun :
  - Les professionnels souhaitant exercer au sein de la maison de santé établissent un projet de santé et un projet professionnel qui intègrent les éléments suivants :
    - Permanence et continuité des soins,
    - Actions de santé publique (prévention),
    - Coopération en interne pour une prise en charge globale du patient,
    - Coopération en externe avec les autres professionnels de santé, les établissements de santé et les structures médico-sociales du territoire,
    - Formation initiale et continue : la maison de santé doit, permettre l'accueil en stage des étudiants des différentes professions de santé (étudiants de médecine, élèves-infirmiers,...)



## La politique régionale de soutien aux maisons de santé

La Région des Pays de la Loire soutient les collectivités locales portant un projet de création d'une maison de santé par le biais de deux dispositifs :

- L'aide sectorielle maisons de santé dédiée à ce type de projet égale à 25 % des dépenses d'investissement (immobilier et mobilier), plafonnée à 300 000 € par projet.
- Les projets de maisons de santé peuvent également être inscrits dans les nouveaux contrats régionaux et bénéficier d'une aide à l'investissement de la Région.

Ces deux types de financement sont cumulables et soumis à un même règlement d'intervention. La maîtrise d'ouvrage doit ainsi être publique et la collectivité s'engager à maintenir la maison de santé dans son domaine public durant dix ans. Le projet architectural doit respecter des critères de développement durable.

### CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16  
[nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr)

## Bilan

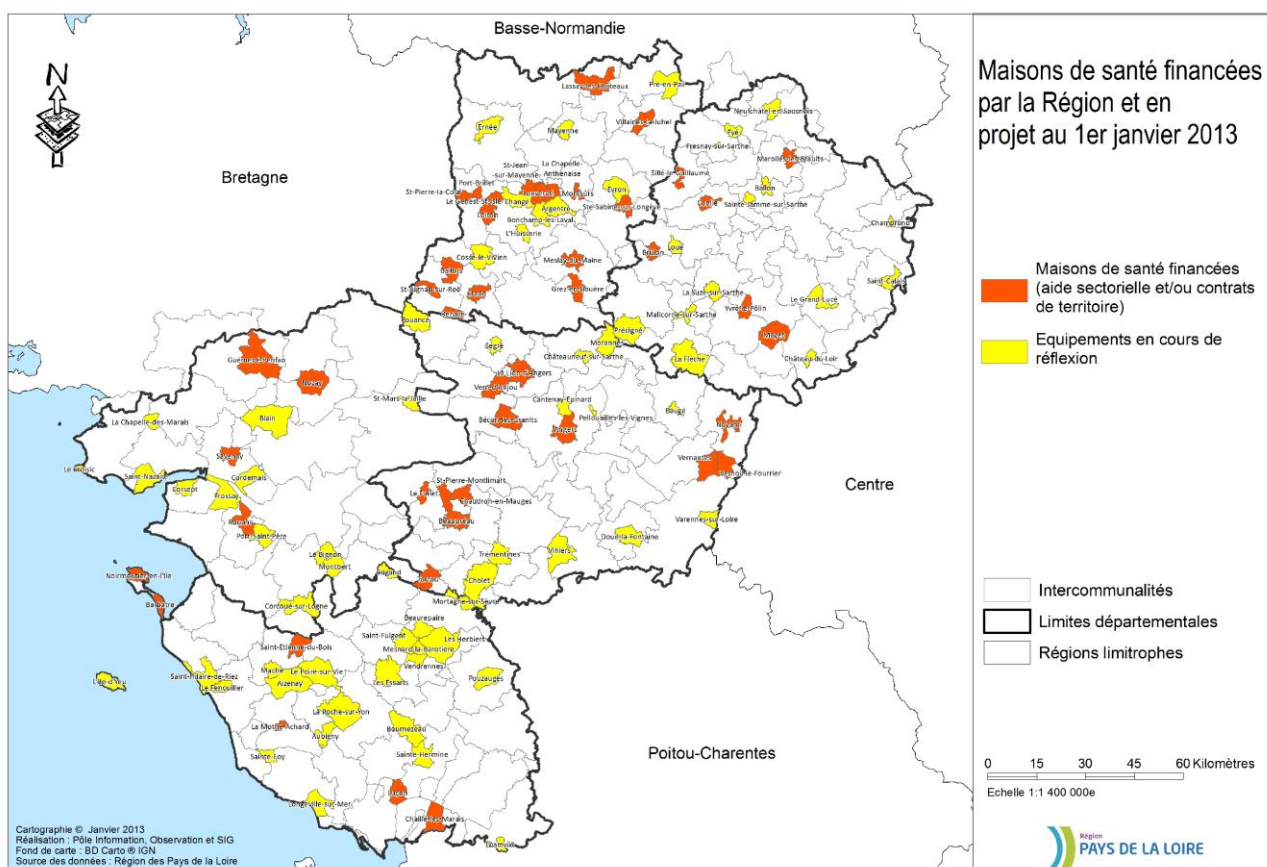
Depuis 2007, la Région a soutenu la création de 32 maisons de santé pluridisciplinaires. Cela représente une aide globale de près de 13,8 M€.

En moyenne, la Région soutient la création de maisons de santé à hauteur de 430 000 € par projet. Le taux moyen d'intervention de la Région s'élève ainsi à près de 31 % du budget global de chaque projet.

Les 32 maisons de santé accompagnées par la Région se répartissent sur les cinq départements :

- Mayenne : 9
- Maine et Loire : 8
- Sarthe : 6
- Vendée : 5
- Loire-Atlantique : 4.

Dix nouvelles structures ont fait l'objet d'un soutien financier de la Région en 2012 : à Beaupréau, au Lion d'Angers / Vern d'Anjou, à Bécon les Granits, à Noyant (Maine et Loire - 49), à Loiron / Port Brillet / Le Genest Saint Isle et Saint Pierre la Cour (Mayenne - 53) à Conlie, à Mayet, à Brûlon (Sarthe - 72), à Noirmoutier et à Luçon (Vendée - 85).



## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Maison de santé des Hauris de Saint-Aubin**

9 rue Marie Amélie Cambell (Place de la Fraternité)

02 41 34 74 24

Ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

le samedi de 8h30 à 12h